

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 3 (1903)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant l'article 85, 1 ^{er} alinéa, de l'ordonnance sur les chevaux de cavalerie (assurance des chevaux), 9 janvier 1903	3
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> portant désignation de l'inspectorat des installations à fort courant, 23 janvier 1903	4
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant un complément au règlement d'exécution du 10 novembre 1896, revisé le 30 juillet 1897 et le 17 juillet 1900, pour la loi fédérale sur les brevets d'invention du 29 juin 1888, revisée le 23 mars 1893, 30 janvier 1903	5
<i>Adhésion de l'Espagne</i> aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les Etats appartenant à l'union internationale pour la protection de la propriété industrielle, 17 février 1903 . .	6
<i>Loi fédérale</i> concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, 11 octobre 1902	7
<i>Ordonnance d'exécution</i> pour la loi fédérale du 11 octobre 1902 concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, 13 mars 1903	23

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant l'article 9 (heures de service) du règlement de transport pour les postes suisses, 19 mars 1903 . . .	36
<i>Adhésion de l'Allemagne</i> à l'union internationale de la propriété industrielle, 24 mars 1903 . . .	38
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant le règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (durée de validité des billets), 26 mars 1903	39
<i>Arrêté fédéral</i> concernant l'arrangement du 26 mai 1902, qui modifie la convention conclue le 13 avril 1892 avec l'Empire allemand pour la protection réciproque des brevets, dessins et marques, 2 octobre 1902	41
<i>Arrangement</i> entre la Suisse et l'Empire allemand, qui modifie la convention, du 13 avril 1892, concernant la protection réciproque des brevets, dessins, modèles et marques, 2 octobre 1902	42
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant le règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 11 dé- cembre 1893 (alinéa 2 du § 8, — taxes pour les enfants, — et alinéas 1 ^{er} et 2 du § 36, — charges de produits agricoles et industriels), 17 avril 1903	47
<i>Loi fédérale</i> concernant la durée du travail dans l'exploitation des entreprises de transport et de communications, 19 décembre 1902 . . .	50
<i>Ordonnance</i> sur le recrutement des hommes astreints au service militaire, 1 ^{er} mai 1903	56

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'éligibilité à un emploi forestier supérieur fédéral ou cantonal, 15 septembre 1903</i>	116
<i>Règlement d'exécution pour la loi fédérale concernant la durée du travail dans l'exploitation des entreprises de transport et de communications, 22 septembre 1903</i>	118
<i>Loi fédérale sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, 25 juin 1903</i>	127
<i>Adhésion de la Perse à la convention internationale de Washington concernant l'échange des colis postaux, 8 septembre 1903</i>	134
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant le règlement pour les examens fédéraux des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des vétérinaires, 17 septembre 1903</i>	135
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément à l'annexe V du règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (Westphalite lourde), 6 octobre 1903</i>	137
<i>Règlement pour l'exécution de la loi fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des chemins de fer secondaires, 9 octobre 1903</i>	139
<i>Loi fédérale concernant la subvention de l'école primaire publique, 25 juin 1903</i>	143
<i>Adhésion du Honduras britannique et de Chypre à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 29 septembre 1903</i>	147

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 44, n° 4, du règlement de transport pour les postes suisses (expédition de lapins et volailles), 16 octobre 1903</i>	148
<i>Déclaration entre la Suisse et la Russie concernant la situation des sociétés par actions (anonymes) et autres associations commerciales, industrielles et financières, 19 octobre 1903</i>	149
<i>Ordonnance concernant les heures de service des bureaux télégraphiques et des stations téléphoniques centrales de III^e classe, 2 novembre 1903</i>	151
<i>Règlement concernant la présentation, l'examen et l'approbation des horaires des chemins de fer, bateaux à vapeur et autres entreprises de transport au bénéfice d'une concession de la Confédération, 5 novembre 1903</i>	154
<i>Arrêté fédéral relatif à l'attribution d'ordonnances aux officiers, 5 novembre 1903</i>	161
<i>Adhésion des Etats-Unis du Mexique à la Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle, du 20 mars 1883, complétée et modifiée par l'acte additionnel du 14 décembre 1900, 7 août 1903</i>	165
<i>Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la durée du travail dans l'exploitation des entreprises de transport et de communications en ce qui concerne les services télégraphique et téléphonique, 10 novembre 1903</i>	166
<i>Prescriptions concernant les pièces à présenter pour l'établissement des installations électriques à fort courant, 13 novembre 1903</i>	172

	Pages
<i>Concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 5/20 novembre 1903</i>	204
<i>Adhésion du canton de Zoug au concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 30 novembre</i>	206
<i>Adhésion du canton du Tessin au concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 4 décembre 1903</i>	207
<i>Adhésion du canton de Glaris au concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 11 décembre 1903</i>	208
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction de porter des sacs de 125 kg. dans les moulins et les entrepôts, 24 décembre 1903</i>	209



Table alphabétique des matières
du tome III du Bulletin des lois.
(Année 1903.)

Lois et ordonnances fédérales.

A.

	Pages
<i>Allemagne. V. Arrangement du 26 mai 1902.</i>	
<i>V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée. V. Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.</i>	
<i>Arrangement du 26 mai 1902 entre la Suisse et l'Empire allemand, qui modifie la convention du 13 avril 1892 concernant la protection réciproque des brevets, dessins, modèles et marques</i>	42
<i>Arrêté fédéral concernant cet arrangement . . .</i>	41
<i>Associations commerciales, industrielles et financières. V. Sociétés par actions.</i>	
<i>Assurance des chevaux. V. Chevaux de cavalerie.</i>	

B.

<i>Bateaux à vapeur. V. Horaires des chemins de fer.</i>
<i>V. Règlement de transport.</i>

	Pages
<i>Brésil. V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Brevets d'invention.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément au règlement d'exécution du 10 novembre 1896, revisé le 30 juillet 1897 et le 17 juillet 1900, pour la loi fédérale sur les —, du 29 juin 1888, revisé le 23 mars 1893	5
<i>Brevets, dessins, modèles et marques. V. Arrangement du 26 mai 1902.</i>	
<i>Bureaux télégraphiques.</i> Ordinance concernant les heures de service des — et des stations téléphoniques centrales de III ^e classe	151

C.

<i>Caution pour les frais de procès.</i> Concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir —	204
<i>Adhésion du canton de Zoug à ce concordat</i> .	206
" " " du Tessin " " " ".	207
" " " de Glaris " " " ".	208
<i>Chemins de fer. V. Règlement de transport.</i>	
<i>Chemins de fer secondaires.</i> Règlement pour l'exécution de la loi fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des — . . .	139
<i>Chevaux de cavalerie.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'art. 85, 1 ^{er} alinéa, de l'ordonnance sur les — (assurance des chevaux)	3
<i>Chypre. V. Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.</i>	
<i>Colis postaux. V. Convention internationale de Washington.</i>	

	Pages
<i>Convention concernant la protection réciproque des brevets, dessins, modèles et marques.</i>	
<i>V. Arrangement du 26 mai 1902.</i>	
<i>Convention internationale de Washington. Adhésion de la Perse à la — concernant l'échange des colis postaux</i>	134
<i>Convention postale universelle. Adhésion de la Nigéria du sud à la — et à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée</i>	106

D.

Dentistes. V. Examens, etc.

<i>Dépôt des remontes de cavalerie. Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'art. 14 de l'ordonnance sur l'organisation du — (indemnités de déplacement aux palefreniers)</i> . . .	108
<i>Durée du travail. V. Entreprises de transport et de communication.</i>	

E.

<i>Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée. Adhésion de sept colonies britanniques à l'arrangement concernant l'—</i> . . .	105
<i>Adhésion du Monténégro à cet arrangement</i> .	115
<i>Adhésion du Honduras britannique et de Chypre à cet arrangement</i>	147
<i>V. Convention postale universelle.</i>	

<i>Ecole primaire publique. Loi fédérale concernant la subvention en faveur de l'—</i>	143
<i>Eligibilité à un emploi forestier. V. Emploi forestier.</i>	

	Pages
<i>Emploi forestier.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'éligibilité à un — supérieur fédéral ou cantonal	116
<i>Entrepôts.</i> V. <i>Moulins.</i>	
<i>Entreprises de transport.</i> V. <i>Horaire des chemins de fer.</i>	
<i>Entreprises de transport et de communications.</i>	
Loi fédérale concernant la durée de travail dans l'exploitation des —	50
Règlement d'exécution pour la loi fédérale ci-dessus	118
Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale ci-dessus, en ce qui concerne les services télégraphiques et téléphoniques	166
<i>Espagne.</i> V. <i>Propriété industrielle.</i>	
<i>Etablissement d'installations électriques à fort courant.</i> V. <i>Installations électriques à fort courant.</i>	
<i>Etablissement et exploitation des chemins de fer secondaires.</i> V. <i>Chemins de fer secondaires.</i>	
<i>Etrangers.</i> V. <i>Naturalisation.</i>	
<i>Examens des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des vétérinaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant le règlement pour les —	135
<i>Exploitation des chemins de fer secondaires.</i>	
V. <i>Chemins de fer secondaires.</i>	
F.	
<i>Forêts.</i> Loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des — .	7
Ordonnance d'exécution pour la loi fédérale ci-dessus	23
V. <i>Emploi forestier.</i>	
<i>Frais de procès.</i> V. <i>Caution pour les frais de procès.</i>	

G.

Glaris. V. *Caution pour les frais de procès.* Pages

H.

Heures de service. V. *Bureaux télégraphiques.*

V. *Règlement de transport.*

Honduras. V. *Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.*

Horaire des chemins de fer. Règlement concernant la présentation, l'examen et l'approbation des —, bateaux à vapeur et autres entreprises de transport au bénéfice d'une concession de la Confédération 154

I.

Inspectorat des installations électriques à fort courant. V. *Installations à fort courant.*

Installations électriques à fort courant. Arrêté du Conseil fédéral portant désignatiou de l'inspec-
torat des — 4

Prescriptions concernant les pièces à présenter pour l'établissement des 172

L.

Lettres et boîtes avec valeur déclarée. V. *Echange des lettres et boîtes avec valeur déclarée.*

M.

Médecins. V. *Examens, etc.*

Mexique. V. *Propriété industrielle.*

Monténégro. V. *Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.*

Moulins. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction de porter des sacs de 125 kg. dans les — et les entrepôts 209

N.

	Pages
<i>Nationalité suisse. V. Naturalisation.</i>	
<i>Naturalisation. Loi fédérale sur la — des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse . . .</i>	127
<i>Nigéria du sud. V. Convention postale universelle.</i>	

O.

<i>Officiers. V. Ordonnances.</i>	
<i>Ordonnances. Arrêté fédéral relatif à l'attribution d'— aux officiers</i>	161

P.

<i>Palefreniers. V. Dépôt des remontes de cavalerie.</i>	
<i>Perse. V. Convention internationale de Washington.</i>	
<i>Pharmaciens. V. Examens, etc.</i>	
<i>Pièces pour installations électriques à fort courant.</i>	
<i>V. Installations électriques à fort courant.</i>	
<i>Police des forêts. V. Forêts.</i>	
<i>Postes. V. Règlement de transport.</i>	
<i>Propriété industrielle. Adhésion de l'Espagne aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les Etats appartenant à l'union internationale pour la protection de la — . . .</i>	6
<i>Adhésion de l'Allemagne à l'union internationale de la —</i>	38
<i>Adhésion du Brésil aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les Etats appartenant à l'union internationale pour la protection de la —</i>	107
<i>Adhésion des Etats-Unis de Mexique à la convention internationale pour la protection de la —, du 20 mars 1883, complétée et modifiée par l'acte additionnel du 14 décembre 1900</i>	165

R.

	Pages
<i>Recrutement. V. Service militaire.</i>	
<i>Règlement de transport. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 9 (heures de service) du — pour les postes suisses</i>	36
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant le — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (durée de validité des billets)</i>	39
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant le — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 11 décembre 1893 (alinéa 2 de l'art. 8, — taxes pour les enfants, — et alinéas 1^{er} et 2 de l'art. 36, — charges de produits agricoles et industriels)</i>	47
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la modification de l'alinéa 4 de l'art. 28 et le complément de l'annexe V du — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (exclusion d'objets dangereux)</i>	109
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément et une modification de l'annexe V du — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (admission de l'air liquide, etc.)</i>	112
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément à l'annexe V du — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (Westphalite lourde)</i>	137
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'art. 44, n^o 4, du — pour les postes suisses (expédition de lapins et de volailles)</i>	148
<i>Remontes de cavalerie. V. Dépôt des remontes de cavalerie.</i>	

Pages	
<i>Renonciation à la nationalité suisse. V. Naturalisation.</i>	
<i>Russie. V. Sociétés par actions.</i>	
S.	
<i>Service militaire. Ordonnance sur le recrutement des hommes astreints au —</i>	56
<i>V. Ordonnances.</i>	
<i>Services télégraphique et téléphonique. V. Entreprises de transport et de communications.</i>	
<i>Sociétés par actions. Déclaration entre la Suisse et la Russie concernant la situation des — (anonymes) et autres associations commerciales, industrielles et financières</i>	149
<i>Somaliland. V. Union postale universelle.</i>	
<i>Stations téléphoniques. V. Bureaux télégraphiques.</i>	
<i>Subvention en faveur de l'école primaire publique. V. Ecole primaire publique.</i>	
T.	
<i>Tessin. V. Caution pour les frais de procès.</i>	
<i>Transport. V. Règlement de transport.</i>	
U.	
<i>Union postale universelle. Adhésion du protectorat britannique du Somaliland à l'— (convention principale)</i>	104
V.	
<i>Vétérinaires. V. Examen, etc.</i>	
Z.	
<i>Zoug. V. Caution pour les frais de procès.</i>	